le prix nobel de physiologie ou médecine 2015 attribué pour la lutte contre les maladies parasitaires

publié le 05.10.15 |par gilles camus

cette brève présente la découverte de molécules (produites par des bactéries ou dérivées de plantes) permettant de lutter contre des parasitoses dues aux nématodes ou contre le paludisme, des maladies touchant des millions d'individus dans le monde.

le prix nobel de physiologie ou de médecine 2015 a été attribué à l'irlandais william c. campbell, au japonais satoshi ōmura et à la chinoise youyou tu. il récompense cette année deux avancées thérapeutiques dans le domaine de la lutte contre les maladies parasitaires.

la première avancée a été réalisée par william c. campbell et satoshi ōmura qui ont découvert l'avermectine, une molécule produite par une souche de *streptomyces avermitilis*, et permettant de lutter contre des nématodes parasites. cette molécule, après modification, a donné naissance à toute une famille de médicaments (ivermectine, sélamectine, doramectine, abamectine) d'une importance thérapeutique considérable.

la deuxième avancée a été réalisée par youyou tu qui a isolé le principe actif d'une plante, l'armoise annuelle (*artemisia annua*), utilisée de longue date dans la médecine traditionnelle chinoise. cette molécule, l'artémisinine, est un anti-paludéen d'une classe différente des traitements utilisés jusqu'alors (quinine ou chloroquine). elle est à la base des traitements les plus efficaces dont dispose actuellement la médecine pour lutter contre le paludisme.

rappelons que les maladies parasitaires touchent des centaines de millions de personnes dans le monde. le paludisme à lui seul entraîne environ 500 000 morts par an. cette année le prix nobel de physiologie ou médecine récompense donc des avancées médicales majeures de part le nombre de malades concernés.

CRÉDITS

AUTEUR(S)/AUTRICE(S) ET MISE EN LIGNE

gilles camus

professeur agrégé de svt. il a été le responsable éditorial du site planet-vie de 2004 à 2016.

LICENCE DU TEXTE DE L'ARTICLE

VOIR MENTIONS LÉGALES